


de garde
Chirurgie



NOUVEAU TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, LES REMEDES QUI Y CONVIENNENT,

& les Operations de Chirurgie que leurs guérisons éxigent.

AVEC

DE NOUVELLES DECOUVERTES sur la Structure de l'Oeil, qui prouvent l'Organe immédiat de la Vûë.

Par M. DE SAINT-YVES, *Chirurgien Oculiste de Saint Côme.*



A PARIS,

Chez PIERRE-AUGUSTIN LE MERCIER, ruë S. Jacques, à S. Ambroise.

M. DCCXXII.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.



REPONSE

DE M. DE S. YVES

à une Lettre Critique de son Traité des Maladies des Yeux, inserée dans le Supplément du Mercure du mois de May 1722, sous le nom de M. Mauchard, & pour servir d'Addition à son Traité des Maladies des Yeux.

L'Auteur de la Lettre Critique mise dans le Mercure du mois de May 1722, page 105, au sujet du nouveau Traité des Maladies des Yeux, que j'ai donné au Public, a été en premier lieu disciple de M. Heister, Professeur en Anatomie à Helmstadt, & ensuite Eleve de M. de Woolhouse, lequel en voulant

critiquer mon Livre, prétend établir une efpece de Cataracte par l'altération de l'humeur aqueufe ; mais j'ai affez démontré en parlant des differentes natures des Cataractes, l'erreur & la fauffeté de cette opinion.

La chofe la plus furprenante, eft qu'il commence fa critique en avançant une fauffeté qui faute aux yeux de tout le monde : fçavoir, que j'avoue dans ma Préface que j'aurois été plus heureux dans mes écrits & dans mes recherches, fi je n'avois pas commencé à m'y appliquer fi tard & dans un âge fi avancé. Que penfera le Lecteur d'un Critique devenu interpolateur dans l'année de l'impreffion d'un Livre & du vivant de fon Auteur : finon qu'il n'a avancé cette fauffeté, que pour me faire paroître auffi vieux que fon dernier Maître, ne fçachant pas que j'ai commencé l'exercice de la chirurgie à l'âge de dix-fept ans, & qu'à vingt-deux ans je me fuis appliqué à la connoiffance des maladies des yeux & à leur guérifon ; & qu'il y a à préfent trente ans que j'exerce cette profeffion à Paris ? Il pourra connoître par cette verité, fi j'ai commencé, comme il le marque, dans un âge trop avancé. Je paffe fous filence plufieurs

faux rapports qui ſe trouvent dans ſa Lettre & dont on peut juger par ce que je viens de dire, & en les confrontant avec mon Livre même.

Ce Livre fait aſſez connoître la mauvaiſe intention de l'Auteur de la Critique, parce qu'il fait voir aſſez clairement la fauſſeté de ſon opinion priſe de la lecture de beaucoup d'anciens Auteurs, & la verité de la mienne fondée ſur l'anatomie, & ſur le grand nombre de mes experiences. C'eſt pourquoi je ne me ſuis point ſervi de citations d'Auteurs dans mon Livre; parce que, ce que j'ai dit, part de ſource, étant uniquement mes experiences depuis bien des années, que j'ai rédigées & miſes dans mon Livre, afin d'ôter une ſcience ſi utile & ſi néceſſaire au public, d'entre les mains des Charlatans qui s'en ſont de tout tems emparés.

Je ne prétends point en diſant ceci, y comprendre pluſieurs, qui de nos jours ont excellé dans cette ſcience, & dont le merite & l'habileté ont été reconnus & eſtimés avec juſtice de tout le monde.

Avant que de venir aux preuves qu'il n'y peut avoir de Cataractes par l'alteration ſeule de l'humeur aqueuſe,

il faut répondre à deux articles ; le premier, que l'Auteur de la Lettre dit que j'ai pris dans M. Briſſeau qu'il n'y a point de chambre poſterieure à l'œil pour contenir l'humeur aqueuſe, mais il ſe trompe ; car j'avoue franchement que je n'y ai fait attention que l'hyver de l'année 1721. Alors pluſieurs Sçavans de l'Académie Royale des Sciences, après avoir fait geler des yeux en tout ſens, ont reconnu qu'il n'y avoit preſque point, ou très-peu d'humeur aqueuſe dans la chambre poſterieure de l'œil, comme on le verra dans leurs Memoires.

Le ſecond article eſt que l'Auteur de la Lettre prend pour un mauvais pas où l'Operateur s'engage, lorſque la pointe de l'aiguille ſe trouve piquée dans le corps de la Cataracte ; & qu'après l'avoir détachée pour lui faire quitter l'aiguille, l'on frappe d'un doigt ſur la temple, afin que l'ébranlement de l'aiguille faſſe quitter le corps dans lequel elle eſt piquée, pour pouvoir la placer dans le lieu où l'on doit, avant de retirer l'aiguille de l'œil.

On voit bien qu'il a peu ſouvent exercé cette operation ; car s'il avoit abatu depuis trente années ſoixante ou quatre-vingt Cataractes par an,

comme il m'en a paſſé par les mains, il auroit ſans doute remarqué que de cent il y en a toujours un ou deux où le cas arrive, ſi l'Operateur les prend dans leur maturité ; ainſi de frapper avec le doigt ſur la temple, comme je l'ai marqué, c'eſt un moyen, qui loin d'être dangereux, eſt unique ; car ſi en pareil cas, on retiroit l'aiguille de l'œil, ce corps ne la quitteroit qu'en la ſortant, & faute d'avoir été placée en bas, il nageroit dans l'humeur aqueuſe, & par conſéquent il pourroit ſe ratacher, ce qui rendroit l'operation infructueuſe.

A l'égard de ce que j'ai dit, que l'Operateur doit prendre garde aux differens mouvemens de l'œil des Malades pendant l'operation, je l'ai fait, non pas pour être tombé dans cet accident, mais pour en avertir ceux qui ne ſont pas verſés dans cette operation, & qui faute d'être attentifs aux mouvemens de l'œil pourroient bleſſer l'iris & perdre l'œil du Malade, comme il eſt arrivé ici à Paris à de pauvres gens, que l'on ſacrifie imprudemment & impunément aux premiers eſſais des apprentifs de quelque mois ; c'eſt ce que je ſuis prêt à prouver, quand les Superieurs at-

tentifs au bien public me l'ordonneront.

Quand l'Auteur de la Lettre dit que j'ai ſubſtitué à la place de la cataracte membraneuſe l'empiéme ou ſupuration interieure de l'œil, il ſe trompe ; car j'ai fait remarquer dans mon Traité, que quand cette ſuppuration de l'œil occupe toute la choroïde, juſqu'au nerf optique, alors l'œil s'atrophie & forme une eſpece de cataracte incurable, accompagnée du rétréciſſement de la prunelle, comme on le peut voir à la page 329. de mon Livre.

Que ſi cette ſuppuration n'attaque que la partie anterieure de la choroïde, nommée iris, non-ſeulement l'œil ne s'atrophie point, mais il demeure dans ſa groſſeur naturelle, & la matiere de l'engorgement & de l'obſtruction des veines & des arteres de l'iris, ſe tourne en pus, qui ſuinte & s'épanche entre le criſtallin & l'iris, & forme une cataracte membraneuſe, telle que je l'ai décrite.

L'Auteur de la Lettre ſe trompe encore, en diſant que dans l'inflammation de la choroïde, il y a une operation que j'ignore, puiſque j'ai marqué cette operation dans le Chapitre

general de la guerison de l'ophtalmie page 195. où j'ai donné trois differentes manieres de faire son operation.

A l'égard des raisons qu'il n'y a point de cataracte par l'alteration seule de l'humeur aqueuse, il seroit inutile de répondre à cette Critique, ayant mis dans mon Traité des preuves assez convaincantes qu'il ne se forme aucune cataracte par l'alteration de la seule humeur aqueuse; si l'Auteur de la Lettre n'avoit pas apporté pour preuve, qu'il se forme dans l'œil une cataracte de cette nature, que l'on n'a point répondu aux differentes pieces de M. de Woolhouse contre Mrs. Brisseau & Anthoine, & aux experiences qu'il avance comme des preuves autentiques de son opinion, disant que ces differentes pieces ont été imprimées en plusieurs langues, ce qui fait qu'il s'est flatté d'avoir entraîné tous les Sçavans de l'Europe dans son parti; pour faire connoître au Lecteur si le sentiment de M. de Woolhouse a été capable d'entraîner tous les Sçavans dans son parti, il n'a qu'à examiner que cette Critique est fondée sur deux principes faux que son Auteur veut établir; sçavoir, qu'il n'y

a que deux cataractes guériſſables par l'operation, l'une qu'il appelle glaucome, & l'autre membraneuſe. Cette derniere, ſelon lui, ſe forme par la ſeule alteration de l'humeur aqueuſe, autant que je le peux découvrir par ſes écrits qui ſont très-équivoques.

Par rapport au glaucome, il faut remarquer premierement, que les anciens Auteurs ont pris pour la même maladie glaucome & cataracte, comme on peut voir dans Hippocrate même.

Secondement: que dans la ſuite des tems on a reconnu le glaucome bien different de la vraie cataracte, d'autant que le glaucome eſt incurable par l'operation; & ſi on l'a faite, ce n'a été que pour ôter la difformité, ſans rendre la vûe.

Pluſieurs Modernes ont été du ſentiment que le glaucome étoit une alteration de l'humeur vitrée; mais j'ai toujours remarqué, que l'operation dans ce cas, rend la tranſparance à l'œil ſans donner la vûe, & ſans qu'après l'operation il paroiſſe aucune marque d'opacité dans l'humeur vitrée.

C'eſt pourquoi j'ai établi cette maladie telle que je l'ai reconnue par mes

experiences, ayant donné le nom de glaucome à une cataracte cristalline accompagnée & même précedée de goute sereine, comme l'on peut voir page 264. de mon Traité.

Il faut donc conclure que l'Auteur de la Lettre se trompe, en disant que l'on rend la vûe par l'operation que l'on y peut faire, & qu'il confond la cataracte & le glaucome, comme ont fait les anciens.

Examinons à présent sa cataracte membraneuse, laquelle selon lui est un corps ou membrane qui se forme par l'alteration de la seule humeur aqueuse qu'il prétend être guérissable par l'operation, & dans ce cas rendre la vûe après ladite operation.

Je réponds à cela, que s'il étoit possible qu'il se formât dans l'œil une cataracte de cette nature, elle se formeroit plûtôt dans la chambre anterieure de l'œil que dans la posterieure, où il n'y a point ou très-peu d'humeur aqueuse.

Or, on ne remarque jamais de cataracte naître dans la chambre anterieure de l'œil; il faut necessairement tirer la conséquence, qu'il ne se forme jamais de cataracte par l'alteration seule de l'humeur aqueuse.

De plus, s'il étoit vrai qu'il se formât une cataracte par l'alteration de l'humeur aqueuse, on ne pourroit l'abatre sans détruire le cristallin, dont la forme lenticulaire s'abouche au trou de la prunelle ; c'est ce que non-seulement plusieurs Modernes ont observé, mais aussi l'illustre Abaquapendante, également habile en anatomie & en chirurgie, qui a fait lui-même plusieurs fois, il y a plus de cent ans, l'operation de la cataracte ; lequel avoue la même chose dans son excellent Traité des Operations Chirurgicales.

Quant aux preuves que l'Auteur de la Lettre Critique prétend tirer du silence de Mrs Brisseau & Anthoine, il doit sçavoir que son premier Maître, M. Heister y a répondu assez prolixement ; & quand M. de Woolhouse prétend faire croire au public que M. Heister s'est dédit, c'est une autre fausseté, car nonobstant qu'il a dit qu'il admettoit des cataractes membraneuses, il ajoûte qu'elles sont très-rares, & il ne convient pas qu'elles se forment par l'alteration de l'humeur aqueuse.

Au reste l'apologie de M. Heister, & son Traité suivant intitulé *Vindiciæ*,

montre assez qu'il a répondu à toute la critique de M. de Woolhouse. J'y renvoye le Lecteur principalement au Traité *Vindiciæ*, qui est assez rare à Paris, puisque l'Auteur de la Lettre a osé le citer, pour prouver la rétractation de l'adversaire le plus obstiné. C'est ainsi que l'on instruit ce nouveau disciple à nommer son ancien Maître ; on y verra que M. Heister prouve par ses differens traités imprimés, & fait vivement sentir à M. de Woolhouse que son opinion est bien differente de celle de Mrs. Brisseau & Anthoine, disant que si M. de Woolhouse n'avoit pas compris cela, il auroit du moins dû manifestement le comprendre par la seconde Lettre de l'année 1715, imprimée dans son apologie de 1717, & principalement de ces mots page 87. que la maladie que les anciens prenoient vulgairement pour cataracte, consiste le plus souvent *plerumque* dans le cristallin, & beaucoup plus fréquemment que dans une membrane.

Quoique H. Heister fasse connoître par ce passage qu'il y a des cataractes membraneuses, ce n'est pas à dire qu'il ait chanté la palinodie, comme le prétend M. de Woolhouse ; il faudroit

pour cet effet qu'il eût reconnu le glaucome guériſſable par l'operation, comme le prétend M. de Woolhouſe. Or, tous les écrits de M. Heiſter, contre M. de Woolhouſe, ne tendent qu'à lui faire entendre que la cataracte guériſſable par l'operation, n'eſt pas un glaucome, mais ſeulement une cataracte par l'opacité du criſtallin, qui arrive beaucoup plus fréquemment que la cataracte membraneuſe, ſans s'expliquer de la nature de cette cataracte membraneuſe, que M. de Woolhouſe prétend ſe former par l'alteration de l'humeur aqueuſe. Or, ayant reconnu par mes expériences que cette cataracte étoit produite par une congeſtion de pus aſſemblé & épaiſſi en forme de membrane entre l'iris & le criſtallin, telle que je l'ai décrite dans mon Livre; il eſt vrai que je ſuis le premier qui aye découvert les cauſes de la cataracte membraneuſe & du glaucome, telles que je les ai décrites; & par ce moyen je prétends lever les difficultés & les conteſtations qui ſe ſont rencontrées ſur cette matiere, comme je l'ai marqué dans ma Préface, tant par rapport à la confuſion des anciens, qu'à la diſpute qui s'eſt élevée entre les

Modernes depuis plus de quinze ans; puiſque j'ai fait connoître par mon Livre les vraies cataractes dans leſquelles l'operation réuſſit, de même que les fauſſes où l'opération ne réuſſit pas, auſſi-bien que celles qui ſont douteuſes, c'eſt-à-dire celles où l'operation apporte quelquefois la guériſon, mais non pas toujours. Il faut donc que M. de Woolhouſe rende raiſon & faſſe connoître à tous les Sçavans de l'Europe, en quoi conſiſte l'alteration de la ſeule humeur aqueuſe, capable de former une membrane entre l'iris & le criſtallin; puiſqu'il ne veut pas admettre ſa formation par le pus, ou autre matiere ſuſceptible de coagulation épanchée dans cet endroit. Cependant depuis le tems qu'il pratique l'operation de la cataracte, il doit avoir remarqué, que quand on abat une cataracte purulente, le pus s'épanche derriere l'iris, & trois ſemaines ou environ après, la matiere purulente ſe trouve épaiſſie en membrane. Cette eſpece de membrane a beaucoup de reſſemblance avec la cataracte membraneuſe, que j'ai décrite dans mon Livre, en traitant des fauſſes cataractes.

Il faut encore ajoûter ici, que M.

l'Anthoine a répondu à la critique que M. de Woolhouſe avoit faite de ſon Livre; mais ſa réponſe n'a pas été imprimée, parce que feu M. Mery premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, & membre de l'Academie Royale des Sciences, à qui M. Anthoine l'avoit envoyée pour la faire imprimer, ne l'a pas jugé à propos, par rapport aux termes trop durs contre M. de Woolhouſe, qu'il jugeoit devoir n'être pas mis dans la Réponſe d'une Critique: il eſt aiſé de trouver cette réponſe dans ſes papiers.

Pour moi mes obſervations & experiences m'ont tellement convaincu de la fauſſeté de la prétendue cataracte membraneuſe, par l'alteration de l'humeur aqueuſe, que je ſuis tout prêt d'en faire les funerailles, comme Mrs. Drelincourt & Nuch, célebres Profeſſeurs dans l'Univerſité de Leyde, ont fait à l'occaſion de la Glande pineale.

Examinons enfin les experiences de M. de Woolhouſe, rapportées dans la Lettre Critique; de toutes ces expériences, je prends celle qui paroît la plus forte, ſçavoir celle de l'Hôpital de Me. de Monteſpan, dont voici la Relation que l'Auteur de la Lettre

Critique en fait, page 110.

M. de Woolhouſe produiſit un fait & experience très-authentique & bien circonſtanciée, qui ſe trouve à la page 27. de ſes Diſſertations Critiques touchant une cataracte membraneuſe qu'il avoit exprimée au nommé Gabriel Cocq, à l'Hôpital de Me. de Monteſpan, près ſaint Germain en Laye. Le malade mourut quelques années après à la Charité dudit lieu. La Cataracte étant rémontée en partie, M. de Woolhouſe cerna cet œil du cadavre en préſence de M. Conneſtable (Medecin ordinaire du feu Roi Jacques d'Angleterre) & il l'ouvrit en préſence de Meſſieurs les Chevaliers Waldgrane (premier Medecin) Conneſtable, & Wood Medecin en ſecond, & on y trouva une petite membrane coriace, placée entre l'iris & le ligament ciliaire; l'humeur criſtalline étant bien ſaine & tranſparente, excepté une terniſſure au milieu, cauſée par le frottement du corps étranger.

Je répondrai à ce fait par le récit d'un autre très-ſemblable, que M. Morand le fils, Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, & membre de l'Academie Royale des Scien-

ces, m'a communiqué en m'écrivant ainſi le 31. du mois de Mars 1721. Je fis l'operation aux deux yeux du nommé Jean-François Fraizard, Soldat & Invalide; le ſuccès fut tel, que cet homme diſtinguoit fort bien les objets qui ſe préſentoient à lui; & qu'étant ſorti de l'infirmerie, il ſe conduiſoit ſans peine & ſans ſecours de perſonne.

Ce même Soldat étant mort d'hydropiſie le 30. Mars de lannée 1722, je voulus profiter d'une occaſion ſi favorable pour examiner ce que j'avois abatu avec mon aiguille, & je détachai les deux yeux des foſſes orbitaires.

Cela ſe trouva juſtement dans un tems de vacances pour l'Académie, de façon que l'examen de ces deux yeux ne pouvoit être differé, ſans riſquer de les perdre, ou au moins de les alterer, c'eſt pourquoi je priai Mrs. Winſlow & Petit, tous deux Academiciens, d'honorer de leur préſence l'ouverture que j'en devois faire le troiſiéme jour d'Avril; & ces deux celebres Anatomiſtes furent témoins des faits ſuivans que l'ouverture de ces yeux nous donna lieu de remarquer: Sçavoir,

1°. Que les deux criſtallins avoient été détachés du chaton de l'humeur vitrée, qu'ils étoient tous deux opaques, durs, diminués de volume, & aſſez parfaitement ſemblables à deux petites lentilles jaunâtres, mais differemment placés dans le fond de l'œil, l'un deſſous l'humeur vitrée, entre la membrane vitrée, & la rétine; l'autre cantonnée de côté dans l'hemiſphere poſterieure, & au bas de l'humeur vitrée, dans laquelle à la moindre compreſſion faite au globe de l'œil du côté du nerf optique, ce criſtallin repaſſoit aiſément du fond au-devant de cette même humeur, au milieu de laquelle il ſembloit nager.

2°. Que dans les deux yeux la rétine avoit acquis une conſiſtance plus ſolide que dans l'état naturel; changement qui n'avoit peut-être rien de commun avec l'abatement du criſtallin, & qu'on pourroit conjecturer être une maladie particuliere.

3°. Que la membrane qui couvre le chaton de l'humeur vitrée, ne faiſoit point d'enfoncement comme à l'ordinaire; de ſorte que le chaton étoit effacé, & avoit repris une forme lenticulaire comme le criſtallin; de plus, que cette même membrane étoit

parlemée de plusieurs points blanchâtres que nous regardâmes unanimement comme la cicatrice de quelques legeres entamures que l'aiguille pouvoit avoir fait dans l'operation ; cette derniere circonstance s'étant trouvée dans ces deux yeux.

Ce sont là, Monsieur, les observations que vous m'avez demandées ; j'ai l'honneur de vous les communiquer avec bien du plaisir, & d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très-humble & obéissant serviteur. Signé, Morand le fils.

En confrontant l'experience de M. de Woolhouse avec celle de M. Morand, il est facile de remarquer que le cristallin avoit été abatu dans la cataracte de M. de Woolhouse, comme dans celle de M. Morand ; cela est très-manifeste par la cicatrice de la membrane du chaton de l'humeur vitrée, que M. Morand avoit observé, & qui se rapporte à la ternissure de M. de Woolhouse.

Pour faire connoître évidemment que la ternissure de M. de Woolhouse n'est autre chose qu'une cicatrice semblable à celle de M. Morand, on n'a qu'à examiner les paroles mêmes de la Relation. On y trouva, dit-on, une

petite membrane coriace, placée entre l'iris & le ligament ciliaire, l'humeur criſtalline étant bien ſaine & tranſparente, excepté une terniſſure au milieu, cauſée par le frottement du corps étranger. M. de Woolhouſe ne donne aucune marque d'avoir examiné le chaton de l'humeur vitrée de cet œil ; & l'experience de M. Morand confirme celle de beaucoup d'autres ; ſçavoir, que le chaton de l'humeur vitrée reprend la forme du criſtallin après l'abatement de la cataracte. Delà il s'enſuit que M. de Woolhouſe a pris pour un criſtallin ſain & tranſparent, ce qui n'en avoit que l'apparence. De plus, M. de Woolhouſe dit que la terniſſure étoit au milieu de ce criſtallin, qu'elle étoit cauſée par le frottement du corps étranger ; après avoir marqué que ce corps étranger, qu'il vient d'appeller une petite membrane coriace, n'étoit pas au milieu, mais entre l'iris & le ligament ciliaire. Delà il s'enſuit encore aſſez naturellement que la terniſſure du milieu ne dépendoit pas du corps étranger qui en étoit éloigné ; mais qu'elle étoit cauſée par l'operation même, & que la membrane coriace étoit le criſtallin deſſeché & diminué de volume, com-

me il est marqué dans l'observation de M. Morand. Au reste, il n'est pas étonnant que dans l'ouverture des yeux operés, on ait quelquefois trouvé une espece de lambeau membraneux, sans forme de cristallin; mais cela n'est arrivé qu'à ceux à qui on a haché & brisé la cataracte avant sa maturité, comme je dirai à la fin de ma réplique.

A l'égard de l'histoire que l'Auteur de la Critique rapporte de M. Pinson, touchant la dissection des yeux d'une fille aveugle, il marque que dans l'un le cristallin étoit molasse, & qu'en l'abatant il s'en alloit en morceaux, & que l'Operateur ne s'y attendoit pas.

Dans l'autre il dit qu'il avoit trouvé une membrane qui étoit d'une dureté si considerable, & qui étoit si adherante aux ligamens ciliaires, que l'on auroit plûtôt rompu & déchiré l'iris que de la détacher. Il n'y a autre chose à dire sur le premier œil, que ce que j'ai dit dans mon Livre; quand au second, il paroît parfaitement conforme à ce que j'ai dit de la cataracte membraneuse dans mon Traité; sçavoir, qu'elle n'est pas guérissable par l'opération, & que c'est une fausse cataracte; on n'a qu'à voir la description que j'en ai donnée.

Je finirai ma réponſe à la Lettre Critique, par une remarque ſur la maniere dont l'Auteur dit que Celſe faiſoit l'operation de la cataracte, qui eſt de la hacher & briſer. L'Auteur de la Lettre a tronqué le paſſage de Celſe, qui dit, qu'il faut abatre la cataracte « toute entiere, & que ſi elle remonte « après l'avoir abatue, il faut la briſer « en pluſieurs parcelles avec l'aiguille; « parce que, dit-il, ces parcelles ainſi « diviſées, s'enveloppent plus facile- « ment, & offuſquent moins la vûe. «

L'Auteur de la Lettre n'a pas marqué que Celſe ne recommande cette derniere maniere d'operer, que quand la cataracte abatue à l'ordinaire, ne ſe tient pas dans la place où l'Operateur l'avoit miſe. Il faut remarquer que Celſe n'a pas déterminé la nature de la cataracte où l'on eſt obligé de hacher & de briſer, parce qu'alors cette ſcience étoit peu connue; mais les Operateurs modernes ont obſervé que l'on ne devoit faire ce hachement & briſement, que dans le cas où la cataracte ſe trouve molle, & quand l'Operateur s'eſt trompé dans ſa maturité; lorſque ce cas arrive, on a beau chercher le criſtallin après la mort dans l'oeil operé, on ne l'y trouve

plus, à cause qu'il a été divisé, & on trouve que l'humeur vitrée a pris une forme lenticulaire vis-à-vis le trou de la prunelle, que l'on prend aisément pour le cristallin, comme il est arrivé en plusieurs experiences alleguées dans la lettre Critique, faute d'avoir bien examiné l'humeur vitrée dans ces sortes d'experiences.

APPROBATION.

VU par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux. A Paris ce 16. Janvier 1723.

Signé, BURETTE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le Sieur de Saint Yves, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de permission pour l'impression *de sa Réponse à une Lettre Critique sur son Traité des*

Maladies des Yeux : Nous lui avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, & caractere & autant de fois que bon lui semblera ; & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie. Et qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur Fleuriau d'Armenonville ; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin du

d't Livre, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt-neuviéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil ſept cent vingt-trois, & de notre Regne le vingt-uniéme : Par le Roi en ſon Conſeil.

DE S. HILAIRE.

Il eſt ordonné par l'Edit du Roi du mois d'Août 1686. & Arrêt de ſon Conſeil, que les Livres, dont l'impreſſion ſe permet par privilege de Sa Majeſté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou Imprimeur. Regiſtré ſur le Regiſtre dixiéme de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 310 N° 476. conformement aux Réglemens & notammment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris, le 18. Mars 1723.

Signé, BALLARD, Syndic.

De l'Imprimerie de P. A. LE MERCIER. 1726.



